

Les midis du droit

de la direction générale Législation,
Libertés et Droits fondamentaux



Service public fédéral
Justice

.be

Informations pratiques

Où ? SPF Justice
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles

Quand ? Vendredi 24 avril 2015 (NL)
Vendredi 22 mai 2015 (FR)

Participation

Inscription gratuite par e-mail à midisdudroit@just.fgov.be
Au plus tard 5 jours avant l'évènement
(préciser «présence avec ou sans lunch»)

Contact midisdudroit@just.fgov.be

Formation permanente OBFG/OVB : 1.5 point par midi

Site www.justice.belgium.be

Programme

12.00 - 12.30 : Accueil et buffet sandwichs
12.30 - 13.40 : Interventions
13.40 - 14.00 : Questions – Réponses

Les lois sont à la fois le reflet de l'état d'un consensus social à un moment donné, et le résultat d'une recherche de techniques juridiques, tenant compte des catégories, des principes et des concepts juridiques en vigueur à ce moment. La direction générale Législation, Libertés et Droits fondamentaux du SPF Justice, qui contribue au développement du droit, sur le plan national comme international, dans tous les domaines qui sont de la compétence du ministre de la Justice, est bien placée pour prendre la mesure et témoigner de cette double détermination.

Nous avons dès lors, vu le succès rencontré par le premier cycle organisé durant le dernier quadrimestre de 2014, décidé d'organiser ce printemps un deuxième cycle de deux midis du droit à l'attention d'un large public, de spécialistes comme de non spécialistes, autour de deux thèmes de société qui posent des questions juridiques précises. L'objectif est de proposer chaque fois aux participants une lecture d'une thématique, à travers les regards croisés d'un ou plusieurs intervenants externes, universitaires ou praticiens, et d'un expert de la matière issu de la direction générale.

Daniel Flore

Directeur général de la direction générale
Législation, Libertés et Droits fondamentaux



Transgenre en transition: Les nouveaux défis pour le législateur

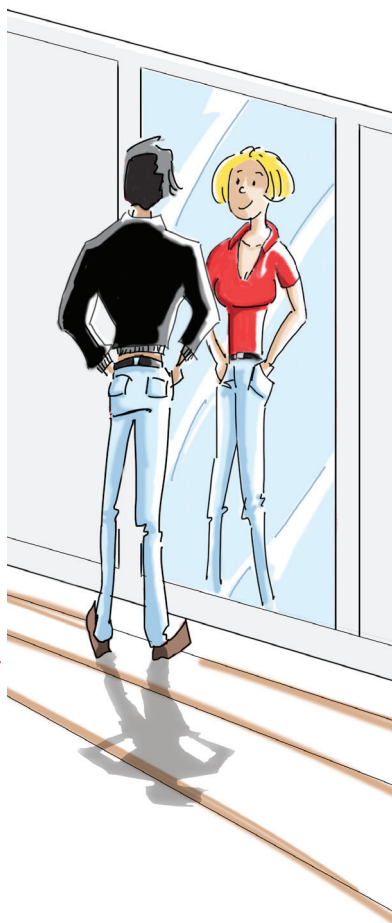
Répondre adéquatement aux réalités sociales est un défi majeur pour le droit, surtout lorsque ces réalités sont liées à l'identité de genre et à l'expression de genre.

Ce midi du droit est consacré aux personnes transgenres. Des avancées ont été réalisées en la matière mais cela reste insuffisant.

À quels obstacles sont aujourd'hui confrontés les transgenres ?

Comment la loi relative à la transsexualité peut-elle être actualisée ? Quels sont les nouveaux défis pour le législateur ?

Quelles sont les possibilités de rapprochement entre le droit et la thématique "genre" ?



Intervenants

› **Petra De Sutter**, Chef de service du Département Médecine Reproductive de l'UZ Gand, Professeur à l'Université de Gand, Sénateur et membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

› **Gerd Verschelden**, Professeur de droit de la famille à l'Université de Gand et Directeur de l'Institut pour le Droit de la famille

Modérateur

Margot Bruyninckx, Juriste, SPF Justice, direction générale Législation, Libertés et Droits fondamentaux, service Droit de la famille et de l'état civil, en charge du suivi de la loi relative à la transsexualité

Les intervenants s'exprimeront en néerlandais.

Liberté d'expression : Peut-on tout dire, tout écrire ?

La liberté d'expression est un des fondements de notre société démocratique. Mais ce droit fondamental implique-t-il pour autant que l'on puisse tout dire, tout écrire ?

Il existe certaines limites encadrant l'usage de ce droit : des limites juridiques et culturelles. Quelles sont-elles et comment gérer ce droit à la liberté d'expression dans le cadre de la transmission d'information par les médias ?

Intervenants

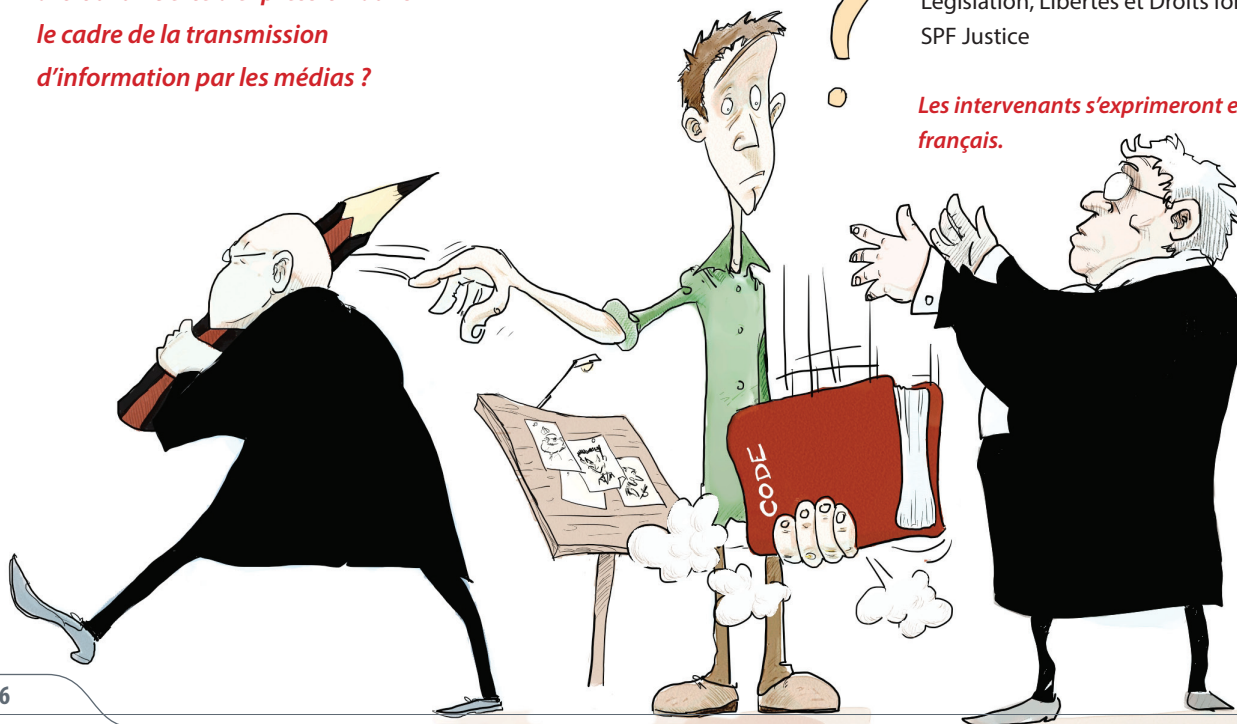
› **François Jongen**, Professeur à l'Université catholique de Louvain-la-Neuve et avocat

› **Pierre Kroll**, Dessinateur et caricaturiste

Modérateur

Alexander Hoefmans, Juriste, chef du service Protection des données et Droits fondamentaux, direction générale Législation, Libertés et Droits fondamentaux, SPF Justice

Les intervenants s'exprimeront en français.



Illustrations

Olivier Hullaert

Alexandre Masquelein

Service de Communication
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
Tél : 02 542 65 11
www.justice.belgium.be